Ambition et leviers pour une autonomie strate?gique de l’Union Europe?enne dans le domaine e?conomique : le CESE a adopté son avis

TRAVAUX PUBLIÉE LE 27/09/2022

Saisine liée :
AMBITION ET LEVIERS POUR UNE AUTONOMIE STRATÉGIQUE DE L’UNION EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

La pandémie de la Covid-19, ainsi que la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l’approvisionnement énergétique de l’Europe ont mis en lumière une dépendance de l’Union Européenne sur des produits et des biens vitaux, **soulignant l’urgence pour l’Europe de travailler efficacement et de façon coordonnée à une réelle autonomie stratégique.**

La Présidence française de l’Union Européenne a d’ailleurs placé cet objectif au premier plan de son mandat, en élargissant au sein de l’Union le cercle des États membres qui partagent cette ambition pour l’Europe, et en mettant au cœur de celle-ci le déploiement d’un modèle social et environnemental européen.

Si de nombreux outils existent déjà pour permettre à l’Europe d’incarner et déployer efficacement cette ambition, les différentes crises subies par l’Union Européenne ces dernières années ont souligné l’insuffisance de leur utilisation, et **la nécessité pour les acteurs de l’Union Européenne de concrétiser davantage cette ambition commune en s’affirmant comme puissance autonome et stratège.**

Télécharger l'avis

Télécharger la fiche de synthèse

Le CESE a souhaité se saisir de cette question, en pointant les carences de l’Union Européenne en termes d’autonomie stratégique, et mettant en lumière les différents leviers d’action qui permettraient de **promouvoir une Europe forte et stratège sur le plan économique et commercial, capable de défendre une feuille de route en matière de transitions environnementales et numériques socialement juste.**

Déployer une action coordonnée et cohérente de l’ensemble des politiques communautaires

Le CESE préconise d’**établir une feuille de route transversale**, sous l’égide de la Présidence de la commission européenne, qui mobilise l’ensemble des organes communautaires (Conseil & Parlement européen, task force pour la relance et la résilience (RECOVER) de la Commission).

Le CESE recommande de **réformer la politique européenne de la concurrence**, qui doit pleinement intégrer les enjeux d'autonomie stratégique et ses trois principes (ouverture, soutenabilite?, fermete?) et favoriser l'e?mergence d'entreprises « re?fe?rentes » en matie?re de production, d'innovation ou de normalisation.

Permettre à l'Europe de ne plus subir mais de choisir ses dépendances

Le CESE appelle à **faciliter l'accès aux financements et procédures d'agréments afin de favoriser l'émergence de projets innovants résiliants** (PIIEC) sur les secteurs sensibles (numérique, santé, batteries, semi-conducteurs).

Le CESE pre?conise d'**organiser dans les E?tats membres des de?bats publics nationaux et territoriaux pour mieux le?gitimer avec le public les choix de relocalisation contribuant a? un objectif d'autonomie strate?gique.**

.

Faire du développement durable un levier majeur de renforcement de l'autonomie stratégique de l'Europe

En accompagnant les acteurs du territoire dans la mise en œuvre d'une production plus vertueuse et résiliente

Le CESE recommande de faire a**ccélérer et amplifier par la Commission européenne son plan d'action pour l'économie sociale et solidaire** (ESS).

Pour le CESE, les États membres doivent **davantage accompagner les acteurs économiques pour favoriser le déploiement de l'écoconception et de l'économie circulaire**.

En faisant rayonner le modèle européen de développement durable sur la scène mondiale

Le CESE propose de **re?former les re?gles de l'Organisation mondiale du commerce** (OMC) pour une meilleure inte?gration des enjeux du de?veloppement durable en s'appuyant notamment sur les de?rogations pre?vues (exception environnementale) dans l'accord GATT.

Le CESE préconise d'**introduire de nouveaux instruments relevant de la soutenabilite?**, qui donnent corps aux engagements et au mode?le europe?ens en matie?re de de?veloppement durable et de mettre en œuvre de fac?on urgente un me?canisme d'ajustement carbone aux frontie?res et des clauses miroirs sectorielles e?quitables.

Le CESE souhaite que soient inclues dans les accords bilatéraux et multilatéraux auxquels l'Union participe des clauses sociales, environnementales et de se?curisation des approvisionnements afin de promouvoir les valeurs europe?ennes et des relations e?quilibre?es contribuant a? la se?curisation des chai?nes valeurs.

Cet avis est rapporté par Catherine Lion (Groupe Agriculture) et Olivier Mugnier (Groupe de la Coopération) au nom de la commission Affaires européennes et internationales présidée par Serge Cambou (Groupe de la CGT-FO) a été adopté le mardi 27 septembre avec 122 voix pour.

© - copyright CESE - Octobre 2026